



Article reçu abimer qui est responsable ?

Par **onethemars**, le **13/06/2013** à **17:39**

Bonjour a vous , je passe une commande d une tablette , que je reçois avec l ecran fissurer [smile17] je precise je n ai pu emettre aucune reserve car la paquet a etait deposer SUR ma boite au lettre et le livreur et parti de suite donc rien signer ! j ouvre le colis et donc je ne peut que constater , et averti de suite le vendeur professionnel (je ne c est pas si j ai le droit de dire le nom ?)je prends des photos de l emballage et de l article en lui meme (aucune protection supplementaire , ; pas de plastique a bulle pas de mousse pour le caller etc ... il et logique quil ce ballader a linterieur pendant le transport) envoi les photos au vendeur et lui demande egalement un accord pour le retour de cette appareils et la apres 48h00 pas de nouvelles et leurs condition indique surtout de ne pas faire de retour sans un accord préalable par le serice clients SAV a par me donner le tel de la hot-line du fabriquant qui me dit ce n ai pas une panne mais une degradation pendant le transport donc non couvert ! et la j ai comme un gros doute sur la suite car j ai telephoner au transporteur privé qui me dit de voir avec le vendeur , et donc si ce dernier refuse le remboursement et bien j ai payer pour rien ! donc que faire SVP ? Merci .